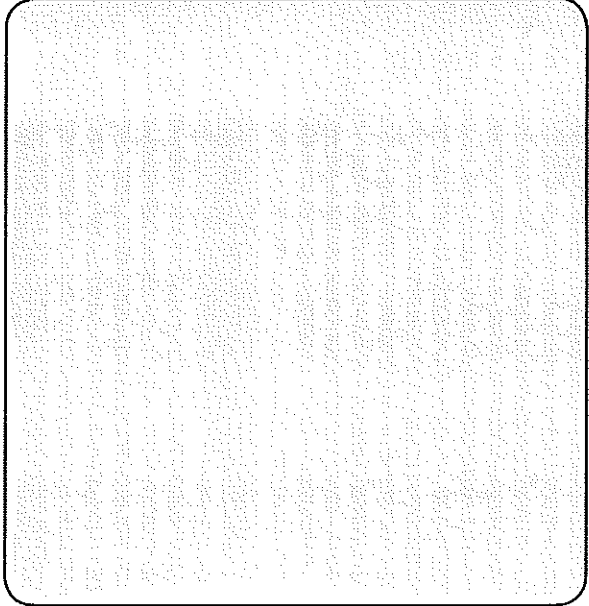


# «Les professionnels en Centres culturels: 1001 pilotes, 101 navires, 1 cap à baliser ensemble»

**MARDI 24 JANVIER 2012**  
**de 9h30 à 16h30**  
 Centre Marcel Hicter  
 La Marlagne - Wépion



**Votre participation financière à la rencontre professionnelle est fixée de la manière suivante:**

- 10 euros pour les membres effectifs, les détenteurs de la Carte pro et le personnel des Centres adhérents;
- 15 euros pour les non-membres.

**Votre inscription vous engage au paiement de la participation financière.**

**Le paiement se fera sur place en espèces.**

**Votre inscription doit nous parvenir au plus tard pour le 13 janvier 2012.**

## Programme de la journée

- 9h30: Accueil, café
- 10h00 précises: début des travaux**  
 Introduction de la journée par Christophe LOYEN, président de l'ASTRAC
- 10h30: travail en ateliers (contenus ci-dessous)**
- **Atelier 1 :** L'éducation permanente du point de vue des Centres culturels
  - **Atelier 2 :** Artiste, publicitaire, technicien de l'image, interprète d'un projet culturel : les multiples visages du graphiste en Centre culturel
  - **Atelier 3 :** Vers une régie durable de nos Centres culturels
  - **Atelier 4 :** La pension des professionnels en Centres culturels et l'enjeu du deuxième pilier
  - **Atelier 5 :** Quel avenir pour la fonction d'animateur-directeur?
  - **Atelier 6 :** Les Centres culturels et les Bibliothèques
- 12h45 à 14h00:** Repas, échanges informels
- 14h00: Poursuite du travail en ateliers**
- 15h30: Conclusion des ateliers en séance plénière**
- 16h00: Nouvelles sur le chantier Décret.** Echanges avec le Cabinet et l'Administration
- 16h30: Fin des travaux**

**Atelier 1: L'Éducation permanente du point de vue des Centres culturels**  
 animateur : Bernard Michel (Centre culturel de Fosses-la-Ville);  
 avec : Denis Dargent (Présence et Action Culturelle Charleroi)

S'il est couramment admis que l'action des Centres culturels s'inscrit dans une logique d'éducation permanente, la mise en pratique de ce principe peut soulever de nombreuses questions. Qu'est-ce que l'éducation permanente ? Quelle définition en donnons-nous ? Quelle place y réservons-nous dans notre projet culturel ? Et quelle serait la place de notre secteur dans l'univers de l'éducation permanente ? Comment se positionner vis-à-vis des autres acteurs de ce domaine ? Quelles spécificités, quelles complémentarités ? Quels partenariats pour quels objectifs communs ?

Cet atelier s'adresse aux aux équipes d'animation. Les professionnels de l'Éducation permanente y sont bien sûr les bienvenus aussi.

**Atelier 2: Artiste, publicitaire, technicien de l'image, interprète d'un projet culturel : les multiples visages du graphiste en Centre culturel**  
 animateur : Laurent Habran (Foyer culturel de Florennes);  
 avec : André Richard (Centre culturel régional de Dinant)

Depuis toujours, la communication passe par le contenu et par la forme. Dans nos Centres culturels, nous avons appris à manipuler des images pour donner à nos messages force et pouvoir de séduction, pour susciter la curiosité, le désir de voir, d'entendre, d'apprendre, de comprendre, d'agir, de participer. C'est souvent toute une recherche de concilier notre envie, voire notre mission d'utiliser des modes d'expression innovants ou au moins contemporains et notre vocation de toucher la population entière. (suite au verso)

## Bulletin d'inscription à renvoyer pour le 13 janvier 2012

par courrier: ASTRAC asbl, BP 20, 6820 Florenville  
 par fax: 061 / 29 29 19  
 ou par courriel : astrac@centresculturels.be

Nom : ..... Prénom : .....  
 Centre culturel ou association : .....  
 Téléphone : ..... Courriel : .....

S'inscrits à la journée pro du 24 janvier 2012 à La Marlagne

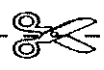
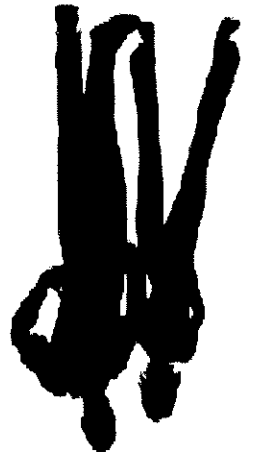
Souhaite participer à l'atelier

|   |   |   |   |
|---|---|---|---|
| premier choix:  | 1 | 2 | 3 |
| deuxième choix:   | 1 | 2 | 3 |
| S'acquittera sur place du montant de  | 4 | 5 | 6 |
| 10 euros (membres ASTRAC, personnel des Centres adhérents, détenteurs de la Carte pro): | 4 | 5 | 6 |
| 15 euros (autres participants)  | 4 | 5 | 6 |

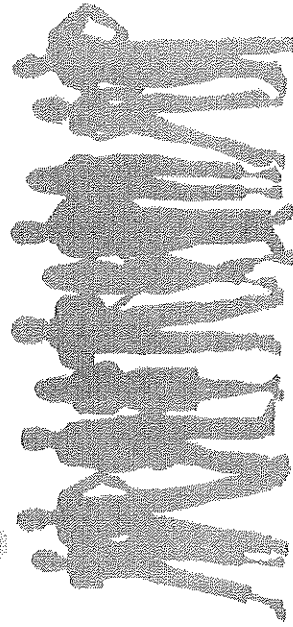
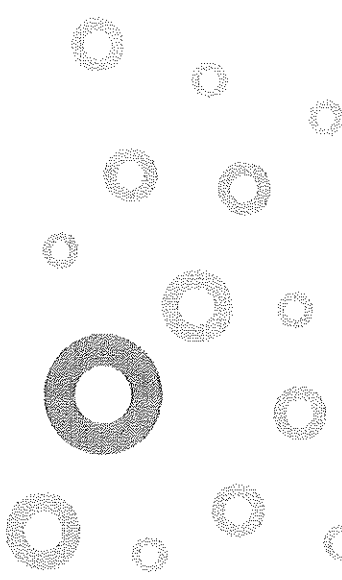
Souhaite participer au repas de midi: OUI NON

Date: .....

Signature : .....



# RENCONTRE PROFESSIONNELLE



«Les professionnels en  
Centres culturels:  
1001 pilotes, 101 navires,  
1 cap à baliser ensemble»

MARDI 24 JANVIER 2012  
de 9h30 à 16h00

Centre culturel Marcel Hicter  
La Marlagne - Wépion



www.centresculturels.be  
L'ASTRAC est reconnu par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Quelles sont les composantes de ce savoir-faire et comment les acquérir? Comment tirer le meilleur parti de nos moyens et de nos contraintes? Pour quel résultat? Existe-t-il un « graphisme culturel »? Charges de la communication, graphistes professionnels ou occasionnels au sein d'une équipe de Centre culturel, cet atelier est pour vous.

**Atelier 3: Vers une régie durable de nos Centres culturels**  
animateur : Michel Gelinne (La Vénaria, Centre culturel de Watermael-Boitsfort); avec : Jan Ackenhausen (projet REcoEP), Chris Van Goethem (RTS - à confirmer)

De plus en plus, la préoccupation du développement durable se retrouve à tous les étages de la vie d'un Centre culturel. Qu'en est-il de la régie? Que pouvons-nous faire pour repenser et adapter nos comportements et habitudes? Quelles stratégies adapter à court, long et moyen terme? Comment y associer nos équipes? Comment faire passer le message auprès des intervenants tiers, auprès des artistes? Quelles politiques d'équipement pour allier le développement durable et l'artistique? Vers qui se tourner pour des conseils avisés et pertinents? Quel rôle de sensibilisation pour nos Centres culturels en lien avec ces questions? Cet atelier a toute personne impliquée dans la régie des Centres culturels au sens large ou intéressée par la problématique du développement durable.

**Atelier 4: La pension des professionnels en Centres culturels et l'enjeu du deuxième pilier**

animateur : Pierre Fusbender (Centre culturel de Habay);  
avec : Bernard Boyot (Réseau Financement Alternatif), Paul Guisen (ACC - à confirmer)

Le système belge des pensions repose sur trois piliers : le premier basé sur la redistribution entre actifs et retraités gérée par l'Etat, les deux autres basés sur la capitalisation pour plus tard, soit dans le cadre de pensions complémentaires souscrites par l'employeur pour ses employés, soit dans des formules individuelles. Cet atelier propose de s'attarder sur le second pilier. Quelles sont les initiatives dans notre secteur? Comment est-ce que cela fonctionne? Qui peut en bénéficier? Quel en est le coût? Partage d'expériences et d'idées et tentative de positionnement.

Cet atelier s'adresse aux professionnels du secteur touchés par la problématique des pensions et notamment aux animateurs-directeurs qui réfléchissent à des solutions de type deuxième pilier.

**Atelier 5 : Quel avenir pour la fonction d'animateur-directeur ?**

animateur : Etienne Peyvenasse. (Centre culturel de Gerpinnes);  
avec : Nathalie Cacciulupi (Centre culturel d'Aiseau-Pressles)

La complexité de la fonction d'animateur-directeur interrompt de plus en plus. Comment la décrire? Comment l'animateur-directeur la vit-il? Quelles sont ses missions prioritaires? Son rôle de direction, doit-il être renforcé? Quelles sont ses relations avec l'équipe, avec le CA, le bureau, le président? Quels sont les différents visages de ce métier à travers la Fédération Wallonie-Bruxelles? Quid d'un profil de recrutement type ou une procédure d'embauche généralisée? Comment informer et préparer au mieux les candidats à ce métier? Comment accompagner les nouveaux venus?

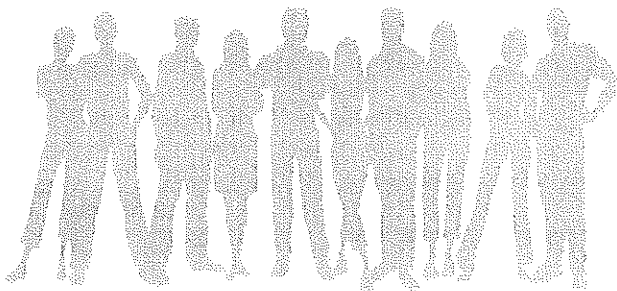
Cet atelier est destiné aux animateurs-directeurs des Centres culturels et à toute personne potentiellement intéressée par le poste.

**Atelier 6: Les Centres culturels et les Bibliothèques**

animateur : Pascale Plerard (Centre culturel Ourthe et Meuse);  
avec la Direction de la Lecture Publique, Philippe Coenegrachts (Bibliothèque Chiroux-Croisiers - à confirmer)

Le nouveau décret sur la Lecture Publique a ouvert le champ d'intervention des Bibliothèques publiques. A certains endroits, les bibliothécaires se tournent pour la première fois vers les animateurs du Centre culturel local pour y trouver de l'aide dans l'accomplissement de leurs nouvelles missions; ailleurs, les équipes des deux structures se côtoient depuis de longues années dans des actions conjuguées. Quelles expériences, quelles possibilités dans ces collaborations nouvelles et anciennes? Quelles spécificités, quelles complémentarités, quel projet commun? Comment mener au mieux des missions qui se recouvrent partiellement?

Cet atelier s'adresse aux animateurs et aux autres professionnels des Centres culturels qui entretiennent ou explorent des relations avec une Bibliothèque publique : les intéressés de ce secteur sont bien sûr également les bienvenus.



ASTRAC asbl  
BP 20  
6820 FLORENVILLE

